



## Les points-clés du premier entretien de mobilité

Ces points clés se traduiront dans les questions posées par le conseiller en mobilité. Ils visent l'analyse de la demande afin d'estimer le degré de maturité du projet de mobilité de l'interlocuteur. Ils concernent également l'attitude à adopter par le professionnel en cours d'entretien

Les points clés peuvent se regrouper en thématiques.

- 1. Première analyse du projet**
- 2. Informations sur la mobilité**
- 3. Mise en oeuvre de la mobilité** (cette étape peut faire l'objet d'un second entretien)
- 4. Compétences/savoirs-faire du conseiller au cours de l'entretien de mobilité**

### 1- Première analyse du projet

Afin d'adapter les questions soulevées lors de l'entretien à la situation du candidat à la mobilité, le conseiller l'invite à présenter son projet et sa situation : coordonnées personnelles, âge, statut : lycéen, étudiant, adulte en emploi sans emploi, métier exercé, parcours personnel et professionnel, s'agit-il d'une première mobilité, etc.

Les réponses doivent permettre d'évaluer : le degré d'autonomie, le fondement de ses représentations, les retours d'une expérience à l'international (si elle a déjà eu lieu précédemment) la connaissance générale de la mobilité.

Les objectifs des candidats à la mobilité sont généralement : la formation, le travail, le perfectionnement linguistique, le volontariat ou une expérience dans le cadre d'une année de césure. Bien identifier le statut de l'interlocuteur dès le début de l'entretien, permet de définir rapidement avec lui les pistes de mobilité qui peuvent être envisagées. En effet, les préconisations faites à un jeune peu qualifié qui désire effectuer un stage en Europe ne seront pas les mêmes pour un étudiant qui souhaite valider une année d'étude dans l'Union Européenne.

Le rôle du conseiller est de repérer les compétences, de renforcer la confiance en soi et l'autonomie du candidat et de faire exprimer clairement le projet de mobilité.

### 2- Informations sur la mobilité

Qu'elles soient professionnelles, scolaires, universitaires, linguistiques... toutes les raisons au départ sont recevables.

Le professionnel doit les connaître et apporter des informations sur la mobilité envisagée par l'interlocuteur. Ces informations concernent le type de mobilité (free mover <-> mobilité institutionnelle), la durée, l'objectif (stage, études, volontariat, perfectionnement linguistique) les bourses, la préparation linguistique, la préparation logistique...

De nombreux programmes favorisent la mobilité ; des financements peuvent les accompagner. Cependant, leurs modalités d'accès sont prédéfinies suivant les objectifs visés

Connaître le pays de destination permet de vérifier la représentation que se fait le candidat du pays dans lequel il souhaite se rendre. En cernant ses motivations, vous serez en mesure de l'orienter en respectant ses attentes. Exemples : se spécialiser pour des études à l'étranger, postuler à un emploi dans un pays où le contexte économique est plus favorable, avoir envie de faire du bénévolat avant de commencer une vie professionnelle.

### **3- Mise en oeuvre de la mobilité** (cette étape peut faire l'objet d'un second entretien)

Le candidat doit être en mesure d'anticiper tous les aspects d'ordre pratique de son projet. Le conseiller étudie avec lui toutes les problématiques qu'il peut rencontrer. Par une information ciblée, il l'aide, quand cela est possible, à lever certains freins au départ et à planifier son projet pour faciliter son quotidien : démarches longues et complexes, conventions de stage, assurance, sécurité sociale, logement.

Le conseiller va insister sur les échéances à respecter, posera la question du financement de la mobilité, procédures administratives pour la mobilité institutionnelle /échancier, procédures administratives pour travailler à l'étranger,... Etablir avec le candidat une check liste des étapes à suivre avec un calendrier et des informations utiles.

Préparation du retour : elle doit être évoquée au cours de l'entretien, expliquer l'intérêt d'Europass, les procédures de reconnaissance académiques et professionnelles, parler de l'importance de valoriser l'expérience de mobilité, évoquer quel pourrait être le projet envisagé au retour

### **4- Compétences/savoirs-faire du conseiller au cours de l'entretien de mobilité**

Le rôle du conseiller est de bien identifier les motivations et la cohérence du projet de son interlocuteur. Une expérience à l'étranger est un atout majeur quels que soient le profil du candidat et les raisons de son départ. Lors de l'entretien, le conseiller encourage la démarche du candidat dans ce sens ; il invite son interlocuteur à repérer et valoriser les avantages qui en résulteraient. L'efficacité de l'entretien repose sur une relation de confiance qui facilite la communication interpersonnelle et l'analyse du projet du candidat. Pour vous aider, le module d'autoformation précise les principes fondamentaux de l'intervention du conseiller en mobilité.

L'empathie est conçue ici comme la capacité du conseiller à capter avec justesse le ressenti de son interlocuteur, les raisonnements et émotions qui l'animent pour adapter ainsi ses réponses. Cette compétence interpersonnelle évite au conseiller de porter un jugement ou encore d'influencer les choix de son interlocuteur. Le conseiller dispose de deux façons d'exprimer de l'empathie : soit en signifiant directement sa compréhension, soit en reflétant ses pensées sans porter de jugement.

Reformuler permet de montrer que l'on a écouté son interlocuteur, vérifier que l'on a compris le sens de ses propos, éventuellement faire clarifier ou préciser ce sens. Les techniques de reformulation sont nombreuses (en miroir, synthèses, clarifications...) et répondent à diverses finalités :

- recentrer le propos et resserrer volontairement l'entretien autour des points les plus importants.
- proposer un nouvel angle de vue à l'interlocuteur pour l'aider à réfléchir.
- préciser et concrétiser une réflexion

#### **Les mots clés du conseiller en mobilité :**

Écouter – Reformuler - Analyser - Faire expliciter - Coordonner – Négocier- Évaluer – Synthétiser - Proposer